Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 728

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 728 3 mai 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Besençon
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis
Edmond Kaiser

728

Domaine public

Le miroir des déchets

Vous dites: à DP ce sont des obsédés, des monomaniaques du déchet. Voilà des mois, des années même, qu'ils nous rebattent les oreilles avec les déchets de toutes sortes et les différentes manières de gérer cet aspect honteux, mais bien réel de notre existence.

Pierre Lehmann et ses eaux usées — confortable euphémisme pour charrier nos excréments et lavures diverses — le pourfendeur du tout-à-l'égout et le propagateur des toilettes sèches. Marcel Burri, la bête noire de la Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs, qui dénonce inlassablement la légèreté des scientifiques en service commandé de l'énergie nucléaire.

Pourquoi ce marathon des déchets à longueur de colonnes, dont certains lecteurs nous ont avoué qu'il devenait lassant? Point de coquetterie de notre part, pas de fixation trouble du collectif des rédacteurs, non plus — du moins nous l'espérons — pas de solution de facilité pour remplir le journal semaine après semaine grâce à deux spécialistes à la plume alerte et corrosive.

Mais simplement la conviction qu'il s'agit là d'un thème de la plus haute importance, politiquement plus significatif que bien des objets qui font «la une» de l'agenda parlementaire. Un thème généralement ignoré par les discours politiques et les programmes des partis. Un thème qui n'est pas imposé à l'actualité par de puissants groupes de pression comme la politique agricole ou la santé. Un thème qui n'est pas porté par l'angoisse existentielle comme la revendication pacifiste. Un thème auquel le contribuable est peu sensible tant le coût véritable de nos multiples déchets est dilué à dose homéopathique. Un thème non discuté, abandonné aux experts.
Et pourtant, si l'on veut bien se donner la peine de gratter — malgré le dicton qui veut que plus on la remue, plus elle pue — on découvre que le sort fait aux déchets est un puissant révélateur: de la nature des rapports qu'une société entretient avec son environnement, du fonctionnement des sociétés, de leurs économies et des règles qu'elles se donnent pour la vie en commun.

Pierre Lehmann a suffisamment montré comment le postulat selon lequel il faut se débarrasser des déchets aboutit implacablement à des solutions centralisées et à des règles uniformes. En matière de déchets, les déviants ne sont pas tolérés. Alors même qu'en fin de compte, malgré les lourds investissements consentis, l'objectif n'est jamais atteint: les déchets disparaissent bien de notre vue, mais pour réapparaître ailleurs et engendrer de nouveaux désagréments. Epuration, incinération, enfouissement sont souvent des procédés qui ne répondent que temporairement à notre besoin esthétique sans éliminer les incommodements — pollution de l'air, de l'eau et de la terre.

Les ordures ménagères ne font pas exception à la règle. Soigneusement enveloppées dans un sac poubelle, régulièrement évacuées par les services compétents, elles disparaissent de notre vue contre une rétribution dont nous ignorons le montant. La suite nous est généralement inconnue. «Ils» s'en occupent. Brûlées ou simplement déchargées dans quelque pli du terrain, à raison de 2,6 millions de tonnes par année pour la Suisse. Jusqu'à quand ce non-sens économique et écologique?

J. D.

ANNEXES AU VERSO